



FICHE SUR LES RAISONS D'INVESTIR AU CAMEROUN

LE CAMEROUN, UN ILOT DE PROSPERITE ET D'OPPORTUNITES AU COEUR DE L'AFRIQUE

L'image que propose du Cameroun un certain nombre d'activistes sur la plupart des plateformes numériques est bien différente de la réalité qu'elle reflète. Tout et son contraire est dit, suivant les « bonnes raisons » de chacun, mais jamais en toute bonne foi. À cela s'ajoute le fait que notre monde numérique accorde un rôle croissant à la médiatisation sensationnelle aux dépens de la prise en compte des chiffres et des faits établis. Il convient d'obtenir une juste représentation du Cameroun en rassemblant l'ensemble des faits et des données qui contrastent avec ces lieux communs. L'image du Cameroun est plus que jamais par le passé reluisante en raison du développement de ses entreprises (et de ses produits à l'instar de la fameuse banane plantain, du poivre blanc de Penja, de son huile de palme) qui font sa fierté à l'international, le sport, le dynamisme de sa diaspora, la résilience de son économie face au double choc sécuritaire et pétrolier. Il convient aussi d'apprécier le rôle de l'État et ses efforts en faveur de la place du Cameroun et en particulier de son image à l'international.

I. Actions du Cameroun dans le monde

Ces actions définissent auprès de nos partenaires le poids de notre pays dans l'arène mondiale. Le Cameroun dispose d'une représentation à l'étranger exceptionnelle avec 95 ambassades et 20 représentations permanentes soit plus de 6 000 emplois à temps plein. En particulier, la contribution de notre pays au budget de l'Union africaine prend la forme d'un prélèvement sur recettes de 0,9 milliards de FCFA en 2017. Le Cameroun est aussi très actif au sein des organisations internationales en charge de la régulation de la mondialisation et de la sécurité internationale. Les contributions aux organisations internationales autres que les organisations africaines s'élèvent à 486 millions Fcfa. La présence camerounaise au sein des organisations internationales, et notamment en tant que membre de l'Assemblée générale des Nations Unies, est l'un des vecteurs importants de son influence dans le monde. Elle contribue à l'image de notre pays. En effet, les organisations du système des Nations unies, ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), assurent les actions de régulation de la mondialisation et contribuent à la sécurité internationale à travers les opérations de maintien de la paix (OMP). L'action du Cameroun dans le monde passe par son rayonnement culturel, sportif et scientifique, sa diaspora active et dynamique et sa contribution à la paix et à la sécurité internationales.

Douala

A. Rayonnement culturel, sportif et scientifique

Le rayonnement culturel et scientifique du Cameroun dans le monde est une donnée à mettre à l'actif de la promotion de son image à l'international. Aujourd'hui en 2018, le Cameroun a déjà réussi à assurer la promotion de sa culture à travers la musique et les arts qui pour la plupart sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. Bien plus, l'allocation de moyens à l'audiovisuel et l'action en faveur des échanges scientifiques, techniques et universitaires relève aussi la cote du pays en Afrique. Jusqu'en 2018, le Cameroun tient la palme des lauréats du concours d'agrégation CAMES dans la plupart des disciplines en compétition et ses intellectuels sont pour la plupart de renommée internationale. Le pays accueille l'un des cinq instituts de l'Université panafricaine et contribue ainsi à former l'élite panafricaine en termes de gouvernance et d'intégration régionale.

Les actions en faveur des échanges scientifiques, techniques et universitaires concernent les centres et établissement de recherche sont également entreprises. Notons enfin que les collectivités locales camerounaises qui sont déjà autorisées à engager des relations avec leurs équivalents étrangers, ont fait une entrée en force sur la scène internationale. Depuis lors, en effet, la coopération décentralisée n'a cessé de prendre de l'importance et les collectivités deviennent des partenaires incontournables de notre politique extérieure. L'État accompagne cette action.

B. Les Camerounais à l'étranger et les étrangers au Cameroun

Nos ressortissants portent une partie de l'image du Cameroun. Certains, les plus responsables sont les ambassadeurs de notre pays, conservent un lien avec le Cameroun et ont une image positive à transmettre à l'étranger. Les actions mises en œuvre sont multiples et même si l'on est amené à regretter sur un certain nombre de points, notamment la faiblesse ou l'auto-flagellation d'une diaspora irresponsable, des camerounais de la diaspora, nous disposons d'outils pour promouvoir notre pays à l'étranger. L'image du Cameroun ne se juge pas à la cote de popularité de ses dirigeants. Ce serait trop facile de confondre l'image de notre pays et l'action gouvernementale. On pourrait souhaiter améliorer l'action de l'État en envisageant par exemple que les forces qui favorisent l'image du Cameroun soient concentrées dans une seule des missions, mais la multiplicité des acteurs, si elle nuit à la visibilité immédiate de l'image du Cameroun, contribue sans nul doute à refléter une aura plus fine de notre pays, tel le spectre de la lumière blanche qui naît des couleurs de l'arc-en-ciel.

C. Une nation au service de la paix et de la sécurité internationale

En contribuant à la réalisation des OMP, le Cameroun traduit le souci de s'affirmer comme un pays résolument engagé derrière les valeurs de référence que sont la paix, la sécurité, la démocratie et la liberté. L'on y voit ainsi l'opportunité pour le Cameroun de bénéficier de l'aura diplomatique et du prestige international que confèrent de tels engagements à l'échelle de la communauté internationale. Le Cameroun à travers sa participation aux OMP développe un nouveau cadre d'expression dynamique : le site multilatéral. Il est question dans cet

environnement de confirmer les ambitions de leadership dans la sous-région à travers une participation maximale aux OMP à l'intérieur du continent, dans un contexte de désenchantement des puissances occidentales à l'égard des missions de paix sur le continent depuis l'échec de l'intervention humanitaire en Somalie.

Cela passe par son rôle dans la promotion des capacités des institutions continentales et locales. La participation des Forces de défense du Cameroun (FDC) répond aussi à l'exigence de renforcement des capacités des institutions. Il s'agit pour le Cameroun de contribuer à donner une légitimité à l'UA, à son Conseil de Paix et de Sécurité, ainsi qu'aux forces pré-positionnées constituées par l'organisation continentale. Ce même objectif est valable pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC), le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), le Mécanisme d'Alerte Rapide d'Afrique Centrale (MARAC). Cet ensemble d'institutions se retrouvant très souvent au cœur de l'organisation des missions de paix pour lesquels le Cameroun a mobilisé des contingents. En d'autres termes, l'engagement du Cameroun en faveur des missions de paix se justifie également par le souci de Yaoundé de renouveler son soutien aux organisations internationales (à vocation universelle, continentale ou sous-régionale) au sein desquelles il siège en qualité de membre. C'est pourquoi le gouvernement réserve généralement une réponse favorable aux sollicitations qui lui sont exprimées par ces institutions dans la perspective de l'organisation des OMP. Dans ce registre, les besoins communément exprimés sont la mise à la disposition de ces organisations d'experts du domaine militaire ou du maintien de la paix, le versement des contributions financières au budget de ces missions de paix, des soutiens logistiques, ou même l'usage du territoire camerounais pour l'acheminement de la logistique utilisée pour une OMP.

Sur le plan interne, cette légitimation des institutions nationales concerne la considération et la confiance accordées aux Ecoles et Centre de formation militaire ayant participé à la préparation des éléments qui composent les contingents camerounais mobilisés pour les OMP. Cependant, au-delà des enjeux, d'autres préalables sous-tendent la participation des forces camerounaises aux OMP. A ce titre, la présence des contingents camerounais de maintien de la paix sur les champs de conflit africain répond à l'impératif du gouvernement, de manifester son appui et d'assurer sa contribution aux efforts multiples de la diplomatie internationale en faveur de l'extinction de nombreux foyers de tension qui minent le quotidien de l'Afrique. Autrement dit, notre pays exprime à travers ce canal, sa solidarité et son engagement au profit des initiatives de construction de la paix et de la sécurité internationale.

Par ailleurs, l'autre motivation de l'intérêt manifeste du Cameroun pour la participation de ses troupes aux opérations de maintien de la paix réside dans le souci des hautes autorités gouvernementales, de réaffirmer sans cesse sur l'arène diplomatique internationale, leur adhésion sans réserve aux principes de la diplomatie de résolution pacifique des conflits. Cette option qui a le privilège d'accorder une place de choix au dialogue et à la négociation entre les belligérants permet de mieux appréhender la posture permanente qui a été celle de

Yaoundé, tout au long du processus de règlement pacifique de la crise militaro-politique ayant opposé notre pays au Nigeria, au sujet du différend frontalier de la presqu'île de Bakassi.

La participation des FDC aux OMP en Afrique est davantage individuelle. Ainsi donc, les militaires camerounais sont souvent envoyés sur demande des institutions à titre d'observateurs. Ils arrivent souvent à se retrouver au niveau opératif et même stratégique soit à cause de leurs compétences individuelles, soit alors par le biais des places réservées au Cameroun. Depuis la signature du Décret instituant une unité spécialisée dans le maintien de la paix au sein des forces armées nationales en 1995, de nombreux officiers et sous-officier sont intervenus de manière individuelle dans les zones de conflits soit au nom de l'Union Africaine (Darfour, soudan et Burundi), soit à la demande de l'ONU.

Au niveau sous-régional, des officiers des forces de défense camerounaises ont été déployés avec d'autres casques bleus dans l'EX-Zaïre (KIVU), en RCA, au Burundi, en Cote d'Ivoire et au Rwanda. Pour s'en tenir à cette sous-région, mentionnons de manière détaillée qu'un contingent de 20 militaires est intervenu au sud KIVU à la demande du Haut Commissariat des Réfugiés en 1995, par la suite, un groupe de 03 puis de 05 officiers sont également intervenus au Rwanda et en République Démocratique du Congo comme observateurs depuis cette même année 1995. Un Officier d'État-major de nos forces a également participé à la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo (MONUC), qui assure la mise en oeuvre de l'accord de paix dans ce pays.

En RCA, le gouvernement camerounais a mis à la disposition de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine (MINURCA) le 08 février 1999, un personnel pour la formation de la police civile. A l'expiration du mandat de la MINURCA en février 2000, un officier supérieur camerounais occupait les fonctions de chef de l'instruction de la police civile ; fonction qui ont été maintenues dans le cadre du bureau d'Appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (BONUCA).

Dans le reste de l'Afrique, les Forces de Défense Camerounaise sont intervenues par contingent de quatre officiers pour le compte de l'UA au Sud-soudan (MUAS au Darfour) dans le cadre du "Darfour DESK" (programme de suivi des opérations pour le compte de l'UA). Dès 2005, des contingents portés à 10, puis à 20 observateurs s'y sont succédés. Depuis le passage de la Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS) à la Mission des Nations Unies au Darfour (MINUAD), ce sont des groupes de 5 officiers qui se relaient. En Éthiopie, un officier camerounais fait partie de l'Etat-major de la Force Africaine en Attente (FAA), et en Côte d'Ivoire depuis 2003, un autre siège à l'Etat-major de la mission de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) en qualité de représentant militaire du Président de la commission de l'UA. (Les différentes listes des participants à ces différentes missions sont tenues en annexe)

L'on peut également noter un apport pédagogique indéniable pour développer et renforcer les ressources humaines nécessaires. Le premier apport des FDC se manifeste au niveau de

l'encadrement pédagogique. Trois institutions de formation l'illustrent dans cette rubrique. Il s'agit notamment de :

- **L'Ecole militaire Inter-Armée (EMIA)** avec l'introduction dans le cursus de formation des officiers de la sous-région des enseignements du droit international humanitaire et des droits de la personne humaine, ainsi que l'expérience acquise aux côtés de ses partenaires français et canadiens constitue un atout pour l'encadrement, des contingents africains qui y sont formés aux techniques de Maintien de la Paix depuis 2005 ;
- **Le Centre de Perfectionnement aux techniques de maintien de l'Ordre (CPTMO) d'Awae** participe de la même logique. Répondant aux besoins spécifiques des pays africains, ce centre est spécialisé dans la formation, le recyclage et le perfectionnement de personnels officiers et non officiers de la Gendarmerie au maintien de l'ordre, son cursus particulièrement axé sur les droits de la personne humaine contribue de manière efficiente à la promotion de la culture de paix.
- **Le pôle aéronautique à vocation sous-régionale de GAROUA** répond aux besoins exprimés par les pays de la zone pour une aviation légère d'observation liée aux phénomènes d'insécurité et plus particulièrement aux coupeurs de route souvent organisés en bandes transfrontalières. L'apprentissage dispensé repose sur des techniques d'observations en vol, en liaison avec les forces de gendarmerie, de polices ou d'autres armées.
- **L'EI-FORCES et l'Ecole de Guerre** sont aussi deux institutions à travers lesquelles

Le rendement des forces camerounaises est au demeurant très apprécié par les organisations régionales africaines qui coordonnent le déroulement de ces Missions de Paix. S'agissant tout particulièrement de l'UA, des notes verbales adressées à l'Ambassade du Cameroun à Addis-Abeba et autres notes de ce poste diplomatique transmises au Département (MINREX), témoignent d'une satisfaction de l'organisation panafricaine sur la qualité des ressources humaines mise à sa disposition par le Cameroun. Lesdites notes verbales mettent particulièrement en relief les compétences des officiers supérieurs camerounais affectés dans les structures d'Etat-major de la MUAS et de la MINUAD au Soudan. Ces distinctions ont régulièrement valu à notre Gouvernement d'être sollicité pour fournir à titre spécial, d'autres officiers du même rang, appelés à renforcer la Mission de maintien de la paix au Darfour.

Ces compétences ont à cet égard souvent valu à notre pays d'être honoré en qualité de seul Etat autorisé à soumissionner pour certains appels à candidature à des postes réservés aux Officiers supérieurs d'Etat-major pour certaines Missions Internationales de maintien de la Paix sur le Continent. Dans le même registre de la reconnaissance du mérite de la participation du Cameroun à ces missions de maintien de la paix, il convient de relever que

notre pays a déjà présidé les détachements des contingents des forces multinationales en RCA, notamment la désignation du Général camerounais TCHEMO Hector Marie pour deux ans.

II. Une signature crédible et sérieuse, des atouts réels

La signature du Cameroun reste et demeure respectée auprès des institutions financières internationales. Cet argument a été déterminant pour la conclusion de nombreux accords signés au cours des dernières années entre le pays et de nombreux partenaires nationaux et étrangers tels que le FMI et la Banque Mondiale. Ce qui est vrai pour les acteurs du secteur financier, l'est aussi pour d'éventuels joint-ventures et autre types de partenariats avec les acteurs publics ou privés, nationaux ou non. Autant pour ses atouts économiques, la diversité de ses ressources, que pour son climat des affaires de mieux en mieux affiné, le Cameroun se présente donc comme un très bon risque pour les investisseurs, en mode Business to Business et autres modèles de partenariat.

Dans une récente sortie en Mars 2018, le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a donné un aperçu du potentiel économique du Cameroun, en des propos très élogieux : pour cette institution, le Cameroun dispose des ressources nécessaires à son industrialisation et à la transformation agricole. Toujours de cet avis, la croissance économique annuelle (autour de 5%), actuellement, n'est pas à la mesure des vastes possibilités qu'offre la transformation des richesses du pays. Pour ne rien y gâcher, l'économie est relativement diversifiée, comme l'attestent l'exploitation d'importantes ressources agricoles, les forêts, les mines et l'énergie. Les exportations sont quant à elles dominées par le pétrole, le cacao, le bois, le caoutchouc et le coton. Cette diversification des ressources se prête à la transformation économique par l'industrialisation. Ce potentiel est complété par une ressource humaine essentiellement jeune, qui prospère dans un système éducatif bilingue et à la fois anglo-saxon et germano-britannique et résolument porté vers la professionnalisation de ses enseignements.

A. Un climat des affaires amélioré

Dans le classement *Doing Business* 2017 de la Banque Mondial, qui donne des indications sur la facilité à faire des affaires dans 180 pays du monde, le Cameroun a gagné dix places. Cette performance est la résultante d'un train de mesures, destinées à rendre l'environnement des affaires plus attractif pour les investisseurs. Le 9 mars 2018, par exemple une dizaine de résolutions ont été adoptées dans le cadre de la 9^{ème} édition du *Cameroun Business Forum*, une plate-forme de dialogue entre les pouvoirs publics, les opérateurs du secteur privé et les

partenaires au développement, initiée par le gouvernement. De cette concertation entre les secteurs public et privé, des recommandations ont notamment été faites dans les domaines de la création d'entreprises, du paiement des impôts, du règlement des différends, du commerce transfrontalier, de l'accès au financement et l'obtention de prêts, de l'inspection, de la gouvernance, etc.

Ce train de mesures viendra renforcer d'autres déjà en application, comme la création des centres de formalités et de création d'entreprises. Ces institutions ont permis de résorber les lenteurs administratives et de réduire aujourd'hui les délais de création d'entreprises à 72 heures, avec une sérieuse option de les ramener à 24 heures.

B. Pourquoi devez-vous choisir d'investir au Cameroun ?

Les principaux atouts de l'économie camerounaise sont :

- Une longue période de stabilité politique sous le régime en place
- Une main d'œuvre bon marché
- Des ressources naturelles abondantes (agricoles, pétrolières et minières)
- Une économie diversifiée à l'export (pétrole, minier, agriculture, etc.)
- De nombreux projets de modernisation des infrastructures en cours permis notamment par les prêts du FMI
- Une stabilité monétaire du fait de son appartenance à la zone du Franc CFA.
- Une absence de pression fiscale sur le secteur privé
- Les effets et l'impact décisifs de la politique de lutte contre la corruption
- L'absence de risque de tensions politiques en raison de la résilience et de la stabilité des institutions
- La liberté d'établissement, puisqu'au Cameroun l'accès à la profession de commerçant est libre.
- Aussi pouvons-nous citer l'existence d'une réglementation concernant les prises de participation, qui renseigne que les étrangers peuvent être propriétaires à 100% d'une entreprise.
- Vous disposerez aussi d'une structure sui generis pour vos investissements que représente l'Agence de Promotion des Investissements étrangers dans le pays, laquelle permet de s'informer sur les autorisations nécessaires à l'implantation.

Toutefois, le postulant doit satisfaire, suivant le cas, aux conditions suivantes :

- être immatriculé soit au Registre du Commerce, soit au Répertoire communal ;
- avoir fait une déclaration d'existence ;
- détenir la carte professionnelle de commerçant ;
- disposer de locaux et d'installations matérielles lorsqu'ils sont exigés ;
- respecter les autres obligations professionnelles, notamment en matière fiscale ;
- obtenir l'agrément préalable (pour les personnes de nationalité étrangère).

C. Des mesures prioritaires mises en place par le gouvernement afin de faciliter les investissements étrangers

Le gouvernement camerounais a ciblé certains secteurs comme prioritaires pour l'investissement : les transports, l'agro-industrie, le tourisme et le développement rural. Afin d'attirer davantage les investisseurs, des programmes d'envergure sont en train d'être mis en œuvre par les pouvoirs publics, avec l'appui des bailleurs de fonds, pour améliorer le rendu de la justice, accroître l'offre de l'énergie, renforcer l'information économique, simplifier les procédures, accompagner les entreprises, assurer la protection de l'espace économique face aux menaces illicites. Le Cameroun dispose également de zones franches dans lesquelles peuvent s'installer toutes les entreprises à vocation exportatrice, c'est à dire produisant des biens et services destinés exclusivement à l'exportation. Les avantages sont nombreux pour l'entreprise : exonération de toute licence, autorisation ou limitation de quotas à l'export comme à l'import, possibilité d'ouvrir des comptes en devises étrangères, absence de restriction sur les opérations de vente, d'achat de devises étrangères, droit de transfert vers l'étranger des bénéfices réalisés (cependant 25% doivent être réinvestis au Cameroun), exonération d'impôts et de taxes sur une période de 10 ans à partir du début des activités, imposition à un taux global de 15% sur les bénéfices à partir de la 11ème année.

D. Des opportunités et niches d'investissement

Nous suggérons d'autres pistes d'investissement au Cameroun, en complément de l'effectif et de la batterie des mesures gouvernementales. Il s'agit entre autres :

Du secteur des hydrocarbures.

Cela se justifie par le fait que la production pétrolière du Cameroun en 2017 (autour de 28 millions de barils) a augmenté d'environ 12%, par rapport à celle de 2016. Cette hausse s'explique par la mise en exploitation de trois nouveaux champs pétroliers, de même que par l'augmentation de la production du champ on-shore Dissoni. A moyen terme, cette performance pourrait plus que doubler grâce à l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers. Ce qui rendrait encore plus attractif le secteur des hydrocarbures au Cameroun, qui justifie en plus d'une production de gaz naturel en croissance constante. D'importants gisements ont d'ailleurs été identifiés dans les bassins de Kribi, Douala et Rio Del Rey. Leur mise en valeur viendra alimenter un plan stratégique de développement gazier, donc les prémices vont servir à la production électrique, mais aussi au développement des industries.

Le secteur de l'Energie :

L'entrée en vigueur de la loi de novembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun ouvre toujours des opportunités accessibles à un plus grand nombre d'investisseurs. Les ressources pour attirer les investisseurs ne manquent pas. Le Cameroun dispose d'importantes ressources pour le développement de l'hydroélectricité. Son potentiel

hydroélectrique économiquement exploitable est estimé à environ 115 milliards de Kwh. A cela il faut ajouter le potentiel gazier, de même que la possibilité de développer des énergies renouvelables, grâce à la force éolienne, à la biomasse et à bien d'autres ressources naturelles.

Le Cameroun, un scandale minier, une bénédiction en gisements de la nature

Loin de l'anecdote, tous les chercheurs et spécialistes du domaine des mines s'accordent à donner ce statut au Cameroun. Le potentiel minier du pays justifie fort à raison cet enthousiasme. 35 zones minières sont en effet répertoriées dans sept des dix régions du pays. Offrant une palette complète de minerais, allant du fer au diamant, en passant par l'or, le nickel, le manganèse, l'uranium, le rutile, le calcaire ,etc. selon les estimations, au moins 52 types de ressources minérales ou cibles minières, avec niveau de connaissances permettant de les classer, sont identifiés au Cameroun. Certaines de ces ressources font déjà l'objet de permis d'exploitation, d'autre attendent d'être mises en valeur. Les flux d'IDE vers le Cameroun, traditionnellement bas par rapport au potentiel de son économie, ont encore diminué en 2016, atteignant seulement USD 128 millions, contre USD 627 millions en 2015 et USD 726 millions en 2014 (CNUCED, 2017). Par conséquent, les stocks nets d'IDE représentent un pourcentage modeste du PIB (7% en 2016). La plupart des IDE proviennent de l'Union européenne, en particulier de la France et de l'Allemagne, et ciblent l'industrie minière, y compris l'extraction pétrolière. L'économie du Cameroun a le potentiel de devenir l'un des plus prospères et des mieux placés pour recevoir des investissements directs étrangers dans l'économie africaine. Il est donc urgent que les IDE se bousculent, puisque le pays a depuis 2014 avec brio intégré l'Initiative ITIE.

Les grands projets et les avantages d'une économie du Football

Le Cameroun doit attirer des investisseurs étrangers pour financer ses futurs projets de développement d'infrastructures et notamment d'exploitation du gaz. Les grandes entreprises françaises sont bien placées dans ces secteurs en développement. Dans le cadre de son intérêt croissant pour l'Afrique, la Chine investit régulièrement au Cameroun (avec des investissements directs et indirects totaux chinois de 2,43 milliards de dollars en 2016 selon le ministère camerounais de l'Économie), permettant la construction du port et du complexe industriel de Kribi. Des nombreux barrages hydroélectriques et de nouveaux stades de football à la lumière de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 accueilli par le pays vont également permettre de grandes opportunités dans le pays.

E. Le vaste champ d'opportunités consécutives à la signature des APE.

Il est indubitable que l'APE intérimaire du fait de son caractère essentiellement libéral et novateur, a des incidences sur le développement du Cameroun et ouvre la boîte de pandore de nouveaux investissements directs étrangers. De ce fait, l'APE est un régime commercial dont les vertus ou les aléas sont fonction de la capacité de chaque pays à s'arrimer à ses exigences

pour capitaliser les opportunités qu'il offre. Il ne doit pas être diabolisé de façon intégrale dans la mesure où un pays qui présente des indicateurs macroéconomiques satisfaisants va appliquer avantagement les APE tandis qu'un pays dont le tissu économique est fragile va subir l'effet inverse. Loin d'adopter une lecture pessimiste des APE, il faut tout au moins reconnaître que ces répercussions peuvent se catégoriser en termes d'opportunités pour le Cameroun et pour les investisseurs européens au Cameroun. L'APE regorge de nombreux avantages que le Cameroun a saisis pour booster son développement socio-économique. Ces bénéfices sont visibles à court et à moyen terme. A cet effet, l'impact positif de l'APE intérimaire est perçu en terme d'accroissement des exportations du Cameroun d'une part, et en terme d'amélioration du bien-être des consommateurs d'autre part.

De façon concomitante, la libéralisation commerciale permet une réduction des coûts des échanges et constitue une aubaine pour les entreprises camerounaises et étrangères dont 50% des importations en provenance de l'UE sont des biens d'équipements ou des intrants intermédiaires. Aussi, l'élimination des droits de douanes sur les importations des équipements industriels en provenance de l'UE a permis de réduire non seulement les coûts de production, mais aussi d'améliorer de manière substantielle, les technologies locales, la rentabilité et la compétitivité des entreprises locales fortement utilisatrices des biens d'équipement et des biens intermédiaires. En outre, l'accès à un vaste marché comme celui de l'UE offre des opportunités d'économie d'échelle et agit positivement sur la croissance économique ainsi que sur les exportations des biens et des services.

Le Cameroun une bonne destination pour les affaires, et un bon risque pour investir en toute sécurité grâce à l'appui du Centre de Commerce Extérieur et des Relations Extérieures www.ccere-cameroun.com

Fait à Douala le 25/Juin/2018

(é) IBRAHIM ZAKARI

Officier de l'Ordre du Mérite Camerounais